FICHE 22

Organiser les élections professionnelles

Maîtriser les règles applicables à la mise en place et au renouvellement du CSE.

OBJECTIFS :

Identifier et maîtriser toutes les étapes à suivre à l'occasion des élections professionnelles.

PUBLIC :

Dirigeants, responsables et collaborateurs des services RH et administration du personnel

Durée : 1 jour (7 heures)

Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail.

PROGRAMME :

Intra-entreprise | Inter-entreprise

Introduction et tour de table (0,25h).

Le cadre des élections (2h) :
- Seuils et décompte des effectifs,
- Cadre de la mise en place et nombre de représentants à élire,
- Durée de mandats et règles de suppléance,

> Cas pratique : calcul des effectifs.

Négocier le protocole d'accord préélectoral (1,75h) :
- Le calendrier électoral,
- Les organisations syndicales habilitées à négocier,

> Cas pratiques : les conditions de validité du protocole.

Déroulement matériel des élections jusqu'à la proclamation des résultats (2,5h) :
- Conditions d'électorat et d'éligibilité,
- Listes électorales et présentation des candidats,
- Organisations matérielles des élections,
- Le vote électronique,

> Cas pratique : dépouillement d'une urne et remplissage du procès-verbal.

Contentieux des élections (0,5h).

Méthode et moyens pédagogiques :
Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalités d'évaluation et de sanction :
Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques. Une attestation sera délivrée l'issue de la formation. Cette formation ne conduit pas à une certification professionnelle et n'ouvre pas de droit à la poursuite d'études.

Modalités de financement :
Financement par l'employeur, avec possibilité de prise en charge par l'OPCO 2i selon les conditions du dispositif applicable. Formation non éligible au CPF.

CONTACT ET INSCRIPTIONS : formation@sseti.fr • 03 87 74 33 65 sseti LA FABRIQUE DE L'AVENIR